

L'OFFICE TUNISIEN DES P. T. T. : SES RÉALISATIONS, SES PROJETS

INTRODUCTION

Le Bulletin Economique de la Tunisie commence aujourd'hui la publication d'articles consacrés à l'Office Tunisien des P.T.T.. Ce sujet peut paraître bien spécialisé au regard des questions habituellement étudiées : Nous espérons cependant montrer qu'il est susceptible d'intéresser le public qui doit, en tant qu'usager, être au courant des améliorations qu'il peut attendre de ce service public dans les prochaines années.

Nous nous garderons d'analyser le fonctionnement détaillé de l'Office ou de développer des considérations techniques, sauf dans le cas où elles sont perceptibles par l'usager et nous parlerons plutôt des buts que des moyens.

L'Office Postal est mieux qu'une administration, c'est un service public, c'est aussi une exploitation industrielle, et il est intéressant de montrer comment dans le présent et dans l'avenir, l'on peut concilier ces deux aspects, c'est-à-dire tout en s'efforçant d'atteindre à un bilan économique le plus favorable possible, comment l'on mettra à la portée du plus grand nombre possible les facilités données par la technique.

Et pour terminer cette introduction, nous voudrions justement insister sur le caractère d'utilité publique que présentent les services postaux ou des télécommunications. On peut dire que, comme la consommation d'énergie électrique, le développement du téléphone par exemple, est un baromètre de la vie économique du pays, en attendant de constituer une indication sur le niveau de vie. C'est aussi un auxiliaire puissant et même un stimulant pour l'industrie et le commerce :

On l'a vu depuis le début de la guerre, où, notamment du fait des difficultés de transport, les demandes d'abonnement et le trafic se sont considérablement accrus. Nous ne pensons pas qu'un retour à la vie économique normale vienne ralentir ce développement, car l'utilisation de ce moyen de communication est maintenant entré dans les mœurs. Combien de fois avons-nous entendu dire par les usagers « Le téléphone est mon instrument de travail ! »

Nous montrerons par la suite que tous les efforts des services de l'Office tendent à donner le maximum d'efficacité et de possibilité à cet instrument.

I. — LE DEVELOPPEMENT DU TELEPHONE DANS LES CENTRES URBAINS

Une étude sur le service téléphonique en Tunisie doit commencer par l'examen de la densité des abonnés, et des perspectives de développement du nombre de ceux-ci. Quel est le nombre des abonnés, comment se répartissent-ils, combien de demandes l'Office Postal n'a-t-il pu satisfaire, et quel sera le rythme probable des nouvelles demandes ? Comment et dans quel délai ces demandes pourront-elles être satisfaites ? Enfin, les travaux projetés seront-ils rentables ? Telles sont les questions qui vont être étudiées ci-dessous.

La situation présente et les besoins des prochaines années

Le Tableau n° 1 donne la répartition des abonnés et des demandes non satisfaites pour les principales villes de Tunisie.

	Nombre d'abonnés	Pourcentage par rapport à la population	Nombre de demandes non satisfaites	Nombre de demandes annuelles escomptées pour les prochaines années	Nombre d'abonnés à prévoir en 1953
Tunis	8.400	2,3 %	2.500	700	14.400
Banlieue de Tunis	1.080	0,77%	150	100	1.730
Bizerte	525	1,53%	25	50	800
Sousse	540	1,89%	50	70	940
Sfax	870	2,69%	180	150	1.800
Autres localités ...	4.185	0,16%	1.195	430	7.530
Ensemble de la Tunisie....	15.600	0,48%	4.100	1.500	27.200

TABLEAU I. — Situation actuelle et besoins pour les prochaines années

Si on compare les pourcentages à ceux des statistiques fournies par les pays à industrie développée ou à niveau de vie élevé, on constate évidemment qu'ils sont très faibles, comme le montrent les indications du Tableau II:

P A Y S	Téléphones pour 100 habitants	VILLES	Téléphones pour 100 habitants
France	5,2	Paris	19,9
Etats-Unis	24,2	New-York	31,2
Grande-Bretagne	9,3	Washington	43,5
Canada	17,4	Londres	23,3
Suisse	16,3		

TABLEAU II. — Développement du téléphone dans quelques pays industriels

Il est plus instructif de comparer notre situation à celle des autres pays d'Afrique du Nord dont l'économie est semblable.

PAYS	Nombre d'abonnés		VILLES	Nombre d'abonnés	
	Global	pour 100 habitants		Global	Pour 100 habitants
Algérie	75.670	0,9	Alger	25.800	7,1
Maroc	45.153	0,5			
Egypte	99.814	0,4			

TABLEAU III. — Développement du téléphone dans les pays d'Afrique du Nord

Les chiffres du Tableau III montrent que la Tunisie a un léger retard sur le Maroc, et surtout sur l'Algérie. Il faut évidemment en chercher la raison dans l'industrialisation elle-même légèrement en retard.

Nous disons plus haut que le développement du téléphone constituait un baromètre de la vie économique du pays et il est intéressant de considérer la courbe d'accroissement du nombre d'abonnés depuis par exemple l'année 1938 et de la comparer à la consommation d'énergie électrique qui est un indice certain de l'activité économique (figure 1). Les courbes tracées montrent que ces deux indices suivent une ascension tout à fait comparable.

Ces considérations permettent d'espérer un développement rapide du téléphone avec le développement industriel qui s'esquisse actuellement, celui-là étant évidemment conditionné par celui-ci.

Le programme d'extension

Le tableau I montre que en un délai de 5 ans, l'Office Postal doit prévoir le raccordement de 11.600 abonnés nouveaux, soit une extension du service de 75%. Ce sont du reste ces chiffres qui ont servi de base à l'établissement du récent plan général d'équipement.

Une telle extension implique le développement ou la création de réseaux de câbles souterrains, et une extension des centraux.

Le développement des réseaux souterrains est en cours. L'objectif fixé sera atteint vers la fin de 1949 dans toutes les petites localités de l'intérieur où les travaux sont relativement peu importants. Par contre, des travaux de longue haleine sont entrepris dans les villes de Sousse, Sfax, Bizerte et surtout Tunis, où porte l'effort principal depuis plus d'un an. C'est ainsi qu'à Tunis, le réseau de canalisations multitubulaires, qui permet la pose ultérieure de câbles à frais réduits et un entretien plus commode est en bonne voie de réalisation. Un important réseau entièrement souterrain a été mis en place dans le quartier du Palais Consulaire. D'autres extensions sont en cours, et l'on pense que dans deux ans environ le réseau aura été complètement remanié.

Les extensions des petits et moyens centraux sont réalisés par les ateliers de l'Office. Au cours des années 1948 et antérieures ont surtout été réalisées des extensions partielles, permettant de satisfaire les demandes les plus anciennes dans chaque localité. Les commandes de matériel en cours permettront de renouveler totalement dans le courant de l'année 1949, les installations des bureaux de Gabès, Kairouan, Le Kef, Souk-el-Arba, Béja, Mateur. Toutes les demandes pourront être satisfaites dans ces localités, et le nombre de positions d'opératrices sera suffisant pour l'écoulement rapide du trafic.

Comme pour les réseaux souterrains, ce sont les grandes villes qui posent les problèmes les plus délicats en matière de centraux. L'Office Postal s'est arrêté, pour Tunis et sa banlieue, Bizerte, Sousse et Sfax, à la solution de la transformation des réseaux manuels en réseaux automatiques. Ainsi Tunis, Le Bardo et la totalité de la banlieue Nord, vers le début de 1951, et ultérieurement la banlieue Sud, formeront un vaste réseau où tous les abonnés pourront s'appeler au cadran. Nous pensons que cette transformation engendrant rapidité et sûreté des communications sera appréciée par les abonnés. L'administration y trouvera d'ailleurs son compte par l'économie du personnel d'exploitation. Le central automatique de Bizerte sera installé vers la fin de 1950, et celui de Sousse en 1951, tandis qu'à Sfax, des extensions provisoires du central manuel actuel seront nécessaires avant la construction du futur hôtel des postes qui abritera l'automatique.

COMPARAISON DE L'ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ABONNES AU TELEPHONE A CELUI DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ELECTRIQUE

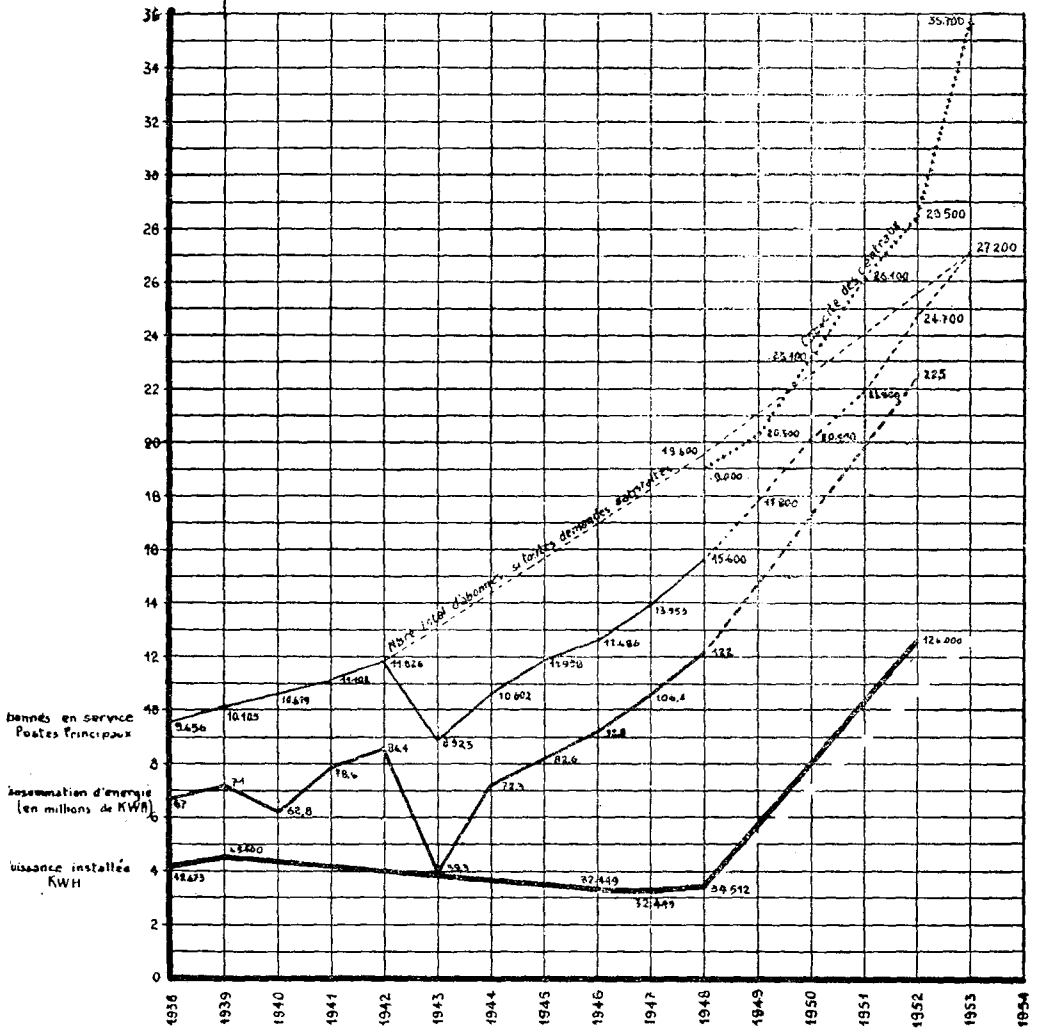


Fig. 1

Pour les travaux extrêmement importants d'installation des centraux automatiques, il est fait appel à un constructeur français. Le choix du système à installer et celui du fournisseur ont été longuement étudiés et les marchés ont été récemment passés avec la Compagnie Industrielle des Téléphones. Les installations seront réalisées en système L.43, système des plus modernes, présentant par rapport aux autres systèmes de très sérieux avantages, notamment en ce qui concerne la qualité du service assuré. Les facilités d'entretien et de relève des dérangements qu'il procure permettront une meilleure qualité de service, tandis que, dans les communications faisant intervenir plusieurs centraux, il y aura un gain appréciable de rapidité par rapport aux systèmes antérieurs.

Les marchés actuels portent sur 5.100 lignes. Ils ne sont pas encore suffisants et d'autres marchés sont à l'étude de façon à ce qu'enfin il n'y ait plus de restriction d'aucune sorte sur le téléphone. Les délais de mise en service sont d'ailleurs tels que cette situation ne pourra, avec la cadence d'accroissement des besoins indiqués dans le Tableau I, et s'il n'y a pas de difficulté de financement, être atteinte qu'en 1953 comme le montre le Tableau IV.

		1948	1949	1950	1951	1952	1953
Tunis et banlieue auto- matique	abonnés en service...	8.400	9.000	9.700	10.700	12.700	14.400
	capacité des centraux	9.000	9.300	10.300	11.500	13.500	16.500
	demandes d'abonnement non satisfaites.	2.500	2.600	2.600	2.300	1.000	»
banlieue auto- matique	abonnés en service...				700	900	1.730
	capacité des centraux				800	1.300	2.600
	demandes d'abonnement non satisfaites.				»	»	»
Autres réseaux auto- matiques	abonnés en service...			650	1.500	1.620	3.540
	capacité des centraux			800	1.800	2.500	4.700
	demandes d'abonnement non satisfaites.			«	»	»	»
Réseaux manuels	abonnés en service...	7.200	8.800	9.750	9.000	9.480	7.530
	capacité des centraux	10.000	11.000	12.000	12.000	12.000	12.000
	demandes d'abonnement non satisfaites.	1.600	800	»	»	»	»
Totaux ..	abonnés en service...	15.600	17.800	20.100	21.900	24.700	27.200
	capacité des centraux	19.000	20.300	23.100	26.100	28.500	35.700
	demandes d'abonnement non satisfaites..	4.100	3.400	2.600	2.300	1.000	»
pourcentage d'extension du nombre d'abonnés par rapport à 1948		»	14%	29%	40%	58%	75%
pourcentage d'exploitation automatique		54%	50%	52%	57%	62%	73%

TABLEAU IV. — Prévisions d'installation des nouveaux abonnés

Financement et bilan économique

L'Office Postal, suivant en cela (et d'ailleurs dans une moindre mesure) l'administration française, a été contraint d'appliquer en octobre une majoration des abonnements et des contributions à verser par les nouveaux abonnés. Le public doit cependant savoir que ces contributions et ces abonnements sont encore bien loin de couvrir ou d'amortir le capital investi pour chaque abonné par l'administration. Les crédits qui seront nécessaires à l'Office Postal pour réaliser le programme indiqué par le Tableau IV sont les suivants (en millions de francs) :

1949	1950	1951	1952	1953	Total
220	275	170	130	140	935

On en déduit que le capital immobilisé, par abonné, sera de l'ordre de $935.000.000:11.500=81.000$ francs, ce qui en déduisant le montant des frais de premier établissement (8.000 francs à Tunis) représente un capital immobilisé par l'Etat de 73.000 francs.

Tenant compte de ce que l'abonnement correspond à peu près aux frais d'entretien et de ce que la vie normale d'une installation et d'une ligne sont de l'ordre de 20 ans, pour qu'un tel investissement soit rentable, il faudrait qu'il procure une recette nette correspondant à une annuité d'amortissement de $73.000:13,7=5.300$ fr. (intérêt composé de 4%). Bien entendu l'annuité n'ayant été calculée que d'après les frais exposés pour l'extension des réseaux urbains, les recettes à considérer ne sont que celles se rapportant au service urbain. Nous verrons en étudiant le service interurbain que des dépenses également fort importantes, qui seront amorties par le supplément de recettes interurbaines, sont à envisager pour faire face à l'accroissement du trafic.

Un abonné procure-t-il une recette nette de 5.300 francs par an pour ses communications urbaines ? En utilisant les chiffres du trafic de 1948, avec la taxe urbaine à 10 francs, les communications urbaines auraient rapporté environ 140 millions, soit $140.000.000:15.000=9.300$ francs de recettes brutes par abonné.

Nous pouvons donc clore cette première partie de notre étude par la conclusion que, indépendamment des considérations d'intérêt général développées dans l'introduction, il est de l'intérêt du Trésor de faciliter au maximum le financement de l'extension du nombre d'abonnés. Des recettes indiquées ci-dessus il y a lieu bien entendu de déduire les frais généraux d'exploitation. Dans les articles qui viennent, on s'efforcera de dégager un bilan financier d'ensemble, mais l'on peut dire d'ores et déjà, qu'un accroissement important du nombre d'abonnés n'apportant qu'un faible accroissement de frais généraux, le supplément de recettes à attendre des travaux envisagées excédera certainement les charges supplémentaires qui seront demandées au budget de l'Etat.

(à suivre)

R. LE GOURRIEREC,

Ingénieur à l'Office Tunisien des P.T.T.